



59^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif sur le rapport annuel du Haut-Commissaire

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

17 juin 2025

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Notre monde s'embrase, de l'Ukraine au Myanmar et du Soudan à Gaza, avec des belligérants infligeant faim, déplacements forcés et violences sexuelles à des millions de civils. S'y ajoute la régression en matière de l'état de droit et de la démocratie et les attaques aux médias, nous ressentons la pression grandissante de la triple crise planétaire, de même que des nouvelles technologies, développées à un rythme effréné et au risque d'être détournées à des fins injustes et dangereuses.

Votre Bureau ici à Genève, ainsi que les représentations du Bureau sur le terrain restent indispensables pour conseiller les États à confronter ces nombreux défis. Vos missions de suivi et d'appui dans différents contextes sont pertinentes, et utiles.

Nous devons protéger les espaces qui permettent des échanges francs et directs. Nous condamnons fermement toute menace, désinformation et acte de représailles à l'égard de celles et ceux qui souhaitent coopérer avec le Conseil.

M. le Haut-Commissaire, le système multilatéral a besoin de réformes. Or, à côté d'un réel besoin de l'adapter au monde changeant et de le rapprocher des populations, ces revendications ne doivent pas se traduire en abdication des responsabilités. Il faut sauvegarder et renforcer la centralité des droits humains dans le système multilatéral.

Nous saluons l'initiative de votre bureau de consulter les Etats Membres concernant l'initiative UN80, nous plaidons pour l'implication de la société civile dans ce même processus.

Je vous remercie.

(246 mots – LU 56^{ième} – 1.30min)